



Compte rendu sur la CAP de titularisation des inspecteurs stagiaires des Finances Publiques

Promotion 2016/2017

Titularisation des inspecteurs stagiaires des Finances Publiques

La CAPN s'est terminée ce jeudi 6 juillet 2017 à midi. Elle était présidée par Jean-Christophe MAUBOUSSIN, chef du bureau RH2C. La parité administrative comprenait également en tant qu'experts M. LACOU de l'ENFIP Toulouse et Mme SAGE de l'ENFIP Noisy Le Grand.

Après lecture des déclarations liminaires, le Président de la CAP a répondu sur certains points :

Concernant l'appel de toutes les listes complémentaires A, B et C, la DG a indiqué que cela devait être traité lors du CT qui avait lieu le même jour que cette CAP.

Concernant la réforme de la formation initiale, le Président a tenu à préciser que ce n'est pas une réforme « ENFIP », mais une réforme « DGFIP », l'ENFIP n'en étant que l'opérateur. Le constat de la DGFIP sur la scolarité est un besoin accru de professionnalisation, qui est l'objet de la réforme. Le président explique que l'ENFIP ressent le besoin d'autonomie et de responsabilité des stagiaires et travaille sur de nouvelles réformes pédagogiques.

Le président comprend que les organisations syndicales ne partagent pas les décisions de fond qui doivent être discutées lors du groupe de travail du 11 juillet prochain. Il précise que les chargés d'enseignement et les OS pourront débattre et faire des propositions. Si une véritable formation en alternance paraît une idée séduisante, c'est techniquement difficile à mettre en place et cela aurait un impact social trop important dans la vie des stagiaires.

Pour la CGT, vu le niveau du dialogue social instauré par le DG Bruno Parent à la DGFIP depuis la fin 2016, tout porte à croire que les OS ne seront ni écoutées, ni entendues. Les propositions de la DGFIP sont en fait des décisions déjà prises (CF DL).

☛ **Concernant la scolarité 2016-2017**, le président de la CAP dit avoir entendu les représentants des stagiaires qui dénonçaient une formation trop théorique. Pour la DG, pour cette scolarité, plus de professionnalisme a été introduit avec plus de recherche documentaire. Ainsi, l'évaluation des acquis N° 4 a été réalisée avec toute la documentation en dématérialisée. Le but étant de mieux préparer les inspecteurs stagiaires à leur future prise de poste.

Pour les interventions en vidéoconférence trop nombreuses d'après les élèves, le président de la CAP précise que parfois il n'y a pas d'autres choix possibles.

Le président de la CAP se félicite du taux de réussite de la promotion qui montre la motivation des élèves. La promotion a d'ailleurs été qualifiée d'agréable et studieuse par les experts de l'ENFIP.

Montreuil, le 07/07/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

☛ **Concernant la promotion 2017-2018**, le stage de découverte, bien apprécié des inspecteurs-stagiaires de la promotion 2016-2017, a dû être décalé d'une semaine pour permettre un meilleur accueil dans les services.

☛ **Concernant le cadastre**, le président de la CAP reconnaît qu'il y a un travail à faire au niveau juridique. Il n'est pas opposé à la création d'une option «cadastre » au concours d'inspecteur. La création d'un concours spécifique semble apparaître beaucoup plus compliquée pour la DG, notamment au niveau juridique.

☛ **Concernant le problème récurrent du tutorat**, le président de la CAP précise que c'est un problème difficile à gérer, les directions étant directement responsables de leur désignation et du déroulement du stage. Cela nécessite cependant une vraie réflexion :

Qu'est-ce qu'un tuteur ? Quelle est son expérience ? Quelles sont ses connaissances professionnelles et ses compétences pédagogiques ?

Pour la CGT, un véritable tutorat ne peut se faire qu'avec des collègues expérimentés, volontaires et bénéficiant d'une réelle décharge de service pour assumer pleinement leur rôle. Trop souvent les tuteurs ont peu de temps à consacrer à leurs stagiaires, quand celui-ci est parfois mis directement au travail pour suppléer les manques d'effectifs.

Vos élus ont souligné que le souci de trouver un tuteur avec une réelle qualité pédagogique et une expérience digne de ce nom comme le souhaiterait l'ENFIP n'est pas forcément à l'ordre du jour pour les directions locales en raison du manque chronique d'effectif. Il s'agit plutôt actuellement d'un affichage pour montrer qu'un tuteur était bien désigné.

Vos élus ont également insisté sur le fait que dans certaines directions à fort turn over et donc avec un nombre de stagiaires important chaque année, trouver un tuteur expérimenté relève de la gageure (et que dire s'il est fait attention au niveau de la pédagogie !...). Le choix clairement n'existe pas.

Vote pour la titularisation de 323 inspecteurs stagiaires des Finances Publiques :

☛ Pour : administration, FO, Solidaires, CFDT et CGT

Vote pour l'intégration de deux militaires :

☛ Pour : administration, FO, Solidaires, CFDT et CGT

Vote pour le reversement en catégorie B d'un inspecteur stagiaire :

☛ Pour : administration

☛ Contre ; FO, Solidaires, CFDT et CGT

Vote pour le renouvellement de contrat en catégorie C d'un inspecteur stagiaire :

☛ Pour : administration, FO, Solidaires, CFDT et CGT